



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic



COMMUNIQUÉ - *Pour diffusion immédiate*

FERMETURE DE GUICHETS DESJARDINS EN RÉGION : LES ASSOCIATIONS D'ÂÎNÉS PRÉOCCUPÉS POUR LES SERVICES DE PROXIMITÉ

Québec, le 1er mars 2018 – L'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) et l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) ajoutent leurs voix à celle de la Fédération des municipalités du Québec (FQM) et demandent à Desjardins un moratoire sur la fermeture de guichets Desjardins dans les régions du Québec. En effet, il est important de rappeler que les personnes âgées sont les principaux utilisateurs de ces services. Ainsi, la perte de ces services occasionnera plusieurs problèmes, tant pour la pérennité de nos régions que directement auprès des personnes en situation de vulnérabilité et en perte d'autonomie.

« Cette perte de service de proximité en région est préoccupante pour les aînés du Québec. Non seulement on a diminué les heures d'ouverture des caisses, mais maintenant on enlève l'accès à un service automatisé. Après l'exode des jeunes, est-ce qu'on vise maintenant l'exode des aînés en région? Les aînés ne veulent pas être déracinés de leur communauté. », se désole Donald Tremblay, président de l'AQRP.

Par ailleurs, la fermeture des guichets Desjardins occasionne aussi davantage de déplacements sur les routes pour les personnes âgées, ce qui amène plusieurs inconvénients. « Pour une personne âgée autonome avec une voiture, ce sera un irritant dans son quotidien, mais pour une personne en perte d'autonomie, ça deviendra un obstacle supplémentaire à leur bien-être. L'accès aux transports adaptés entre les municipalités est encore limité au Québec malheureusement », déplore Lise Lapointe, présidente de l'AREQ-CSQ. De plus, « on augmente les risques d'abus financiers, car certaines personnes âgées préféreront passer par une tierce personne, et lui partager leurs informations bancaires afin qu'elle réalise leurs transactions à leur place », ajoute Mme Lapointe.

AQRP

Fondée en 1968, l'AQRP représente les retraité(e)s des secteurs public et parapublic du Québec. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts économiques, financiers, culturels, intellectuels et sociaux des retraités de l'État et des aînés du Québec. Elle compte 31 000 membres.

AREQ-CSQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 58 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

AQRP

David Chamberland, conseiller aux relations publiques

Cell : 418 999-6787 / Courriel : david.chamberland@aqrp.qc.ca

AREQ-CSQ

Samuel Labrecque, conseiller en communications

Cell : 514-742-9056 / Courriel : labrecque.samuel@areq.lacsq.org